

■ EMPLOI

OVH recrute

L'entreprise OVH créera 110 emplois dans les prochains mois sur ses sites de Roubaix, Lille et Strasbourg. Créée à Roubaix il y a quelques années par Octave Klaba, cette entreprise est devenue le leader européen d'hébergement de sites Internet. Pour faire face à la croissance de son activité et conquérir de nouveaux marchés, le groupe a ouvert une agence commerciale à Euralille. Une cinquantaine de téléconseillers et des commerciaux sédentaires y seront recrutés. « La région lilloise fait office de laboratoire. Si l'efficacité de la démarche est avérée, nous embaucherons ce même type de profils dans d'autres régions françaises », explique Octave Klaba. L'hébergeur recherche aussi des personnes originaires du Canada et des États-Unis pour participer à son implantation à Montréal et à son développement sur le marché américain.

<http://www.ovh.com/jobs>

■ TRANSPORT AÉRIEN

Destinations Sud

La compagnie aérienne espagnole à bas prix, Vueling, ouvre à partir du 3 octobre une ligne Lille - Toulouse. Deux vols quotidiens assureront cette liaison du lundi au samedi en début d'après-midi. Plus de 30 000 sièges - à partir de 29,99 € - seront proposés sur ce trajet jusqu'à fin mars 2012. Parallèlement, Ryanair maintient sa ligne Lille - Marseille. Après avoir annoncé la suspension de ces vols quotidiens, à partir du 11 septembre, la compagnie irlandaise prolonge les opérations durant l'hiver. Elle met en place un vol supplémentaire le dimanche.

www.lille.aeroport.fr

EURASANTÉ

Le bio incubateur récompense

À l'instar d'AlzProtect, les trois entreprises lauréates travaillent dans le secteur du médicament

Le bio incubateur d'Eurasanté s'est distingué lors du 13^e concours national d'aide à la création d'entreprises de technologies innovantes. En effet, quatre des neuf sociétés régionales primées (lire ci-dessous) sont accompagnées par cette structure originale créée par Lille Métropole, avec le soutien d'autres collectivités publiques, des établissements d'enseignement supérieur, des centres de recherche et des professionnels de la santé.

Les porteurs du projet PharmaRedux ont ainsi été encouragés dans leurs recherches qui accéléreront la fabrication de médicaments. L'activité de cette entreprise repose en partie sur la création d'une plateforme technologique constituée d'une pharmacothèque unique contenant des composés auxquels l'homme a déjà été exposé de manière cliniquement contrôlée. « Notre stratégie vise à diminuer les risques associés au fait de développer une nouvelle molécule en repositionnant des composés connus, et à diminuer le risque lié à l'innovation en nous plaçant dans des domaines où les besoins thérapeutiques sont mal satisfaits », souligne le professeur Benoît Deprez.

Une équipe de chercheurs de Lille 2 a également été accompagnée pour un projet qui consiste à assurer la délivrance d'anticorps à l'aide de nanoparticules. « Le financement lié au concours nous permettra d'étendre nos études à de nombreux modèles afin d'accroître nos connaissances sur le potentiel de cette technologie », explique le professeur Didier Betbeder.

La troisième entreprise primée, Vébiomat, utilise ses travaux de laboratoires régionaux afin de transformer et commercialiser leurs produits biodégradables dans le domaine médical et chirurgical. Le premier échantillon développé est un film polymère à base de cellulose qui est utilisé dans la composition de dispositifs médicaux de type plaques abdominales utilisés pour la cure de hernie.

Enfin, la société Ethilog a été soutenue pour développer ses automates de dispensation des médicaments dans les hôpitaux et autres établissements de soins.

Un créateur d'entreprises

Le bio incubateur d'Eurasanté est une structure d'accueil qui permet aux porteurs de projets du secteur de la biologie santé de bénéficier d'un accompagnement technique et parfois financier. Il favorise l'émergence et le développement d'entreprises valorisant les travaux réalisés dans les laboratoires des établissements d'enseignement supérieur et de recherche partenaires (le CHRU de Lille, l'Université droit et santé de Lille II, les facultés de pharmacie et de médecine de Lille, l'Institut Pasteur de Lille, l'Établissement français du sang Nord de France, le Centre de lutte contre le cancer Oscar Lambret, l'Université des sciences et techniques de Lille I...). Le bio incubateur a accompagné 80 projets et permis la création de 48 entreprises pérennes.